

Bulletin d'inscription individuel 2020/2021

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Adhérent mineur :

Nom/Prénom de la mère : Téléphone :

Mail (en majuscules):@

Adresse :

Nom/Prénom du père: Téléphone :

Mail :@

Adresse :

Adhérent majeur :

Mail(en majuscules) :@

Adresse : Téléphone :

Cours choisi(s) : (cochez le ou les cours qui vous concerne(nt))

- | | | | |
|--|--|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Eveil Mercredi/Samedi | <input type="checkbox"/> Jazz niveau | <input type="checkbox"/> Classique niveau ... | |
| <input type="checkbox"/> Contemporain | <input type="checkbox"/> Cabaret | <input type="checkbox"/> Concours | <input type="checkbox"/> Gym |
| <input type="checkbox"/> Pilates Lundi/Mercredi/Vendredi | <input type="checkbox"/> Stretching | <input type="checkbox"/> Gym Douce | |

Règlement : (cochez le paiement choisi)

- Chèques : 1 fois/2 fois/3 fois (1^{er} oct/1^{er} janv/1^{er} avril) à l'ordre de « danse etc Cournonsec »
- Espèces ANCV Coupons sport

La totalité des chèques est à remettre au moment de l'inscription.

Toute année commencée est dûe, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.

Document à fournir : Certificat médical autorisant la pratique de la danse et/ou la gymnastique. **Obligatoire chaque année.**

Autorisation photos/vidéos pour la danse uniquement :

Je, soussigné(e),

autorise

n'autorise pas

l'association danse etc... à prendre des photos/vidéos de mon enfant/de moi-même. Ces médias serviront à la publicité de l'association sous différentes formes et sans limite de temps.

Assurance :

Vous pouvez souscrire une garantie complémentaire " I.A.Sport+" MAIF. Cette assurance est facultative. Vous pouvez vous procurer un bordereau auprès des responsables de l'association.

Autorisation urgences médicales :

Je, soussigné(e).....autorise les responsables de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de problème concernant la santé et la sécurité de mon enfant et à faire procéder aux interventions nécessaires en cas d'urgence.

Signature de l'adhérent :

Ou des parents/représentant légal (pour les mineurs) :

Règlement intérieur 2020/2021

- 1) **Inscriptions** : Les 2 premières semaines de cours d'essai sont gratuites. Après cet essai, l'inscription est obligatoire. Elle est valable pour l'année scolaire en cours (de septembre à juin). Toute année commencée est dûe. En cas d'annulation de cours, l'association s'engage à faire tout son possible pour rattraper et/ou proposer aux adhérents des dédommagements dans la mesure du possible.

« danse etc... » et son professeur, Jessy Bousquet se réservent le droit de déterminer le niveau et le cours suivi par chaque élève.
- 2) **Mesures d'hygiène** : Tous les adhérents doivent utiliser un gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle. Les élèves ados et adultes doivent se présenter avec un masque pour circuler à l'entrée et dans les vestiaires.
- 3) **Certificat médical** : Les élèves doivent avoir fourni un certificat médical en début de chaque année.
- 4) **Tarif et paiement** : Le tarif de l'année tient compte des vacances et jours fériés (pendant lesquels il n'y a pas de cours) ; mais aussi des répétitions supplémentaires nécessaires aux préparations de spectacles. Aucun remboursement ne sera fait, sauf présentation d'un certificat médical précisant une incapacité à long terme à continuer l'activité danse/gym.

5) **Quelles tenues ?**

Classique : Justaucorps, collant rose pâle/blanc avec pieds, demi pointes; cheveux impeccablement attachés en chignon ou queue. PAS DE JUPETTE.

Jazz/Contemporain : Près du corps. pieds nus/chaussettes; cheveux impeccablement attachés.

Cabaret : chaussures spécifiques de Cabaret obligatoires et indiquées par le professeur.

Gym/gym douce : baskets propres uniquement utilisés pour des sports en salle/chaussettes/chaussons souples. L'adhérent devra se munir de son propre matériel : tapis, haltères, élastiques, ballon paille.

Pilates/Stretching : chaussons souples/chaussettes/pieds nus. L'adhérent devra se munir de son propre matériel : tapis, ballon paille (pour le pilates).

- 6) **Respect des horaires**: Les cours démarrent à l'heure. Il est demandé à l'élève d'arriver 5/10 mn avant le début du cours afin d'avoir le temps de se changer et ne pas perturber le déroulement de celui-ci. Des retards abusifs entraîneront un refus de participation au spectacle de fin d'année.
- 7) **Responsabilité des parents**: Les personnes accompagnant les mineurs doivent s'assurer de la présence du professeur. « danse etc... » ne peut être considéré comme responsable des enfants en dehors des heures de cours de ces derniers. Il est donc obligatoire que les parents soient présents à la fin des cours de leurs enfants.
- 8) **Spectacles**: Un ou plusieurs événements seront organisés durant l'année. Pour chacun d'eux, il sera demandé à l'élève d'être assidu, de participer aux répétitions supplémentaires (répétitions générales...) et de respecter son engagement dans les chorégraphies de groupe et ce, dès le début des préparations. A partir de Janvier, plus de 3 absences pour des raisons non-médicales entraîneront un refus de participation au spectacle de fin d'année.

Signature des parents :

Signature de l'élève :